52809/1°

(P)

ACADEMIE NATIONALE
DE MÉDECINE

Suppl/P

40,00

460/548

RAPPORT

PRÉSENTÉ

À SON EXCELLENCE

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

SUR LES VACCINATIONS

PRATIQUÉES EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1823.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

À SON EXCELLENCE

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

SUR LES VACCINATIONS

PRATIQUÉES EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1823.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

JUILLET 1824.

325408

RAPPORT

PRÉSENTÉ

À SON EXCELLENCE

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

Sur les Vaccinations pratiquées en France pendant l'année 1823.

MONSEIGNEUR,

L'Académie royale de médecine, qu'un arrêté de votre Excellence, en date du 17 juillet 1823, a investie des attributions de l'ancien Comité central de vaccine, s'est pénétrée de toute l'importance de la tâche qui lui est imposée. Le Comité auquel elle succède,

lui laisse à-la-fois un bel exemple à suivre et de beaux modèles à imiter. Pour faire ressortir plus sensiblement les services qu'il a rendus, il suffirait de mettre sous vos yeux l'ensemble des travaux qui ont marqué chaque jour de son existence pendant plus de vingt années : plus ce tableau serait fidèle, plus les esprits encore incertains seraient éclairés sur les admirables bienfaits de la découverte qu'il a si heureusement propagée. Mais, pour ce grand travail, il aurait fallu à l'Académie un temps qu'elle n'a pas eu à sa disposition. Toutefois, elle ne perdra pas cet objet de vue dans l'avenir, et sur-tout, MONSEIGNEUR, elle mettra tous ses soins à se montrer digne du choix dont vous l'avez honorée.

Le rapport qu'elle a l'honneur de soumettre aujourd'hui à votre Excellence, prouvera peut-être à vous, MONSEIGNEUR, et au public, que le dépôt que vous lui avez confié n'a pas périclité dans ses mains. Les succès qu'a obtenus la vaccine en France en 1823, sont tels, qu'ils en promettent de plus grands pour l'avenir, et l'Académie se croit en droit de certifier à votre Excellence que, par les mesures qu'elle a prises, les espérances que vous avez bien voulu fonder sur elle ne seront point trompées.

De leur côté, les médecins des départemens ont rivalisé de zèle pour répandre la plus grande et la plus utile découverte qui jamais ait été faite dans aucune science. Car, MONSEIGNEUR, si les découvertes en médecine sont rares, elles sont immenses par leur

résultat. Ce zèle n'a point été perdu : en effet, si l'on en excepte trois ou quatre départemens, le nombre des vaccinations a presque par-tout égalé le nombre des naissances. Il en est même où le premier a surpassé le second; ce qui prouve qu'on a soumis à cette opération, en 1823, des individus qu'on avait négligé de vacciner les années précédentes. Tel est le département du Gers : dans le seul arrondissement de Lectoure, il n'y a eu que neuf cent soixante-quatorze naissances, tandis qu'il s'y est fait mille neuf cent quatre-vingt-seize vaccinations. Tel est encore le département de la Meuse, où les vaccinations qui, les années précédentes, égalaient à peine le tiers des naissances, les ont au contraire dépassées d'un tiers en 1823; les premières étant de quinze mille huit cent trois, et les secondes de neuf mille cinq cent une.

En général, l'exercice de 1823 est beaucoup plus satisfaisant, sous ce rapport, que celui de 1822. Dans le département de Lot-et-Garonne, il n'y a eu en 1822 que trois mille huit cent quatre-vingt-trois vaccinations, et il s'en est fait en 1823 six mille trois cent vingt-une. Cette différence provient de ce que la petite vérole s'étant manifestée sur plusieurs points du département, les parens qui s'étaient montrés les plus opposés à la vaccine, se sont empressés d'y recourir : tant il est vrai que le danger est souvent plus persuasif que la raison! Dans le département de la Loire-inférieure, le nombre des vaccinations s'est élevé de six mille quatre-vingt-trois qu'il était en 1822, à neuf mille cinq cent

quatre-vingt-quatre en 1823 ; dans celui de Seine-et-Marne, de deux mille cinq cent quatre-vingt à six mille cinq cent sept. Mais nulle part la différence n'a été aussi grande que dans le département des Côtes-du-Nord. En effet, les vaccinations, qui, depuis plusieurs années, ne s'élevaient guère au-dessus de cinq mille, ont été portées en 1823 à vingt-deux mille six cent dix-huit. Les états du département du Bas-Rhin portent dix-sept mille cinq cent vingt-une naissances, et quinze mille cinq cent cinq vaccinations : il n'y a pas eu un seul sujet atteint de la petite vérole. Enfin, dans le département du Jura, il y avait huit mille trois cent soixante-cinq personnes à vacciner, et il en a été vacciné, suivant les tableaux qui nous ont été transmis, cinq mille quatre cent vingt-cinq; d'où l'on peut conclure que presque tous ont été vaccinés : d'abord parce que plusieurs vaccinateurs ont négligé d'envoyer leurs états ; en second lieu, parce que plusieurs médecins qui ne sont pas spécialement chargés de ce service, n'ont pas tenu compte de leurs opérations.

Tout en rendant justice au zèle des médecins, quelques préfets, et notamment celui du Cantal, pensent qu'on aurait obtenu des résultats plus satisfaisans, si le vaccin n'eût souvent manqué dans les départemens. C'est ici le lieu de rappeler que, dès l'apparition de la vaccine, le Gouvernement français, jaloux de répandre cette précieuse découverte, s'empressa de former un *Comité central de vaccine*, dont l'une des principales attributions était d'entretenir le fluide vaccin, et d'en faire

des envois en province. L'Académie royale de médecine a continué et continuera exactement ces envois. Ainsi, si les médecins des départemens négligeaient de vacciner, ils ne pourraient alléguer le manque de fluide vaccin, puisque, pour en avoir, il leur suffit d'en faire la demande.

Non-seulement l'Académie fait des envois de fluide vaccin dans les départemens, mais elle en expédie aussi dans les colonies, et elle est heureuse de pouvoir annoncer à votre Excellence que la vaccine est aujourd'hui naturalisée à Saint-Pierre et à Miquelon. Les médecins de ces pays ont, à leur tour, renvoyé en France du fluide vaccin recueilli sur des sujets qu'ils ont inoculés. M. *Kéraudren*, inspecteur du service de santé de la marine, en a remis à l'Académie quelques tubes, avec lesquels on a vacciné quatre ou cinq enfans; mais ce virus n'a produit aucun effet.

La découverte de la vaccine compte à peine un quart de siècle, et déjà tout est connu sur cette maladie. Produite par une cause unique, et toujours accompagnée des mêmes phénomènes, sa marche seule est sujette à quelques anomalies. Elle paraît ordinairement du troisième au quatrième jour après l'inoculation; mais on a remarqué que la température exerce une grande influence sur l'époque du développement: il est certain au moins que ce développement a lieu beaucoup plus tôt en été qu'en hiver, quoique M. *Pignot*, médecin à Issoudun, ait cru pouvoir attribuer à la chaleur de la saison le

retard de quelques jours observé par lui chez des enfans vaccinés dans le mois d'août.

Le retard dans le développement de la vaccine ne nuit pas généralement à sa reproduction ; cependant, toutes choses égales, on doit préférer celle qui suit sa marche régulière. M. *Troubat*, médecin à Mayenne, a observé que, dans quelques cas où la vaccine avait mis à se développer le double du temps qu'elle met ordinairement, les boutons fournirent toujours un vaccin clair et abondant, qui lui parut impropre à se reproduire.

Les tempéramens et l'âge des sujets ont aussi quelque influence sur le développement du virus vaccin. L'observateur que nous venons de citer, a remarqué qu'il se développe en général plus difficilement chez les adultes que chez les enfans. De même, transporté des premiers aux seconds, il réussit moins bien que lorsqu'il est inoculé d'enfant à enfant, ou d'enfant à adulte. Relativement à la réussite de l'opération, il y a donc de l'avantage à vacciner dans l'enfance. C'est d'ailleurs à cet âge que se manifeste ordinairement la petite vérole, et la nécessité de le préserver de cette maladie se joint à la cause dont nous parlons, pour fortifier notre conclusion.

Enfin, il est des organisations qui sont tout-à-fait réfractaires à la vaccine, comme il en est qui le sont à la variole, à la syphilis, &c.

Ces exceptions sont, à la vérité, très-rares ; mais quand elles seraient plus communes, elles ne prou-

veraient encore rien contre la vertu préservative de la vaccine, et seraient conséquemment incapables d'atténuer la confiance qu'elle mérite. La vaccine ne peut préserver de la petite vérole que ceux chez lesquels elle se développe : or toutes les expériences entreprises pour constater cette précieuse faculté sont univoques.

M. *Bonetty*, officier de santé à Chibiers (Hautes-Alpes), ayant ôté la chemise à deux varioleux, en revêtit deux enfans qu'il avait vaccinés lui-même. Huit jours après, nul symptôme de variole ne s'étant manifesté, il leur fit quitter la chemise infectée, en présence des habitans de la commune, fort étonnés du succès de cette expérience. Vivement affligé des ravages de la petite vérole et des préventions des parens contre la vaccine, M. *Verdié*, médecin à Cahors, conduisit son fils, vacciné, au lit des varioleux, le mit en contact avec eux, et lui inocula le virus variolique. Ces épreuves, faites sans accidens devant un grand nombre de témoins, étaient de nature à frapper les esprits les plus prévenus ; elles produisirent leur effet, et dès-lors M. *Verdié* trouva autant de facilité à vacciner qu'il avait rencontré d'obstacles. Mais il est inutile de multiplier les faits de cette nature ; ils sont si nombreux, que si nous en rapportons ici quelques-uns, c'est moins pour constater la propriété préservative de la vaccine, aujourd'hui hors de toute contestation, que pour rendre hommage au zèle de nos correspondans.

On a dit que la vaccine était plus ou moins préservative suivant le nombre de boutons par lesquels elle

se manifeste. Telle paraît être encore la doctrine du Comité de Montauban. Il cite en effet l'exemple de quelques sujets qui, pour n'avoir eu qu'un seul bouton de vaccin, auraient éprouvé plus tard une petite vérole, à la vérité si bénigne, que, suivant l'expression du rapporteur, elle méritait à peine ce nom. Un enfant de quatorze ans ayant été inoculé avec du virus variolique un an après avoir eu un beau bouton de vaccin, il se manifesta le septième jour trois boutons *peu vigoureux* de petite vérole; il n'y eut d'ailleurs ni fièvre, ni douleur axillaire, ni le moindre dérangement de santé, et, le quatorzième jour, les croûtes tombèrent sans laisser aucune trace.

Ces boutons étaient-ils réellement des boutons de petite vérole? Si l'on eût laissé là l'expérience, on pourrait croire qu'ils étaient le produit de l'irritation occasionnée par les piqûres et par la matière étrangère qu'on y avait introduite; mais ce qui nous reste à dire ne permet pas de s'arrêter à cette idée. Le septième jour, on prit du pus de celui des trois boutons qui parut le moins sec; et ce pus, inoculé à une fille de sept ans, qui n'avait eu ni la variole ni la vaccine, lui donna une petite vérole ordinaire, avec éruption au visage et aux mains, sans compter les boutons d'insertion.

D'après cela, il n'y a pas moyen de douter que le virus variolique inoculé au premier enfant ne se fût conservé ou même ne se fût développé dans le lieu de l'inoculation; autrement, il est bien clair que l'inoculation du second n'aurait pas été suivie de la variole : mais il

n'est pas moins évident qu'il n'y a point parité entre les deux cas. L'un de ces enfans, celui qui avait été vacciné, eut trois boutons dans le lieu d'insertion, et rien de plus; l'autre présenta, outre les boutons d'insertion, une éruption variolique dans les autres parties du corps, et notamment aux mains et au visage. D'où peut venir cette différence! L'Académie, d'accord en cela avec l'ancien Comité central de vaccine, ne doute pas que l'infection variolique développée dans le premier cas ne fût purement locale et limitée aux boutons eux-mêmes. Le même phénomène s'observe quelquefois sur des individus qui, bien qu'ils aient eu la petite vérole, communiquent avec des personnes qui en sont atteintes. Tels sont les médecins, tel fut entre autres le célèbre *Lorry*, qui donnait rarement des soins à un varioleux sans avoir au poignet ou sur les doigts une ou deux pustules. Les variolés ne sont donc pas mieux traités que les vaccinés.

Dans le second cas, au contraire, l'infection était générale; il y avait réellement petite vérole; cela est prouvé par le fait même, c'est-à-dire, par l'étendue de l'éruption. Or la différence entre ces deux cas dépend évidemment de la vaccine, et rien sans doute n'en prouve mieux l'efficacité et la vertu préservative. En effet, une infection locale se manifeste, il est vrai, après la vaccine comme après la variole; mais elle ne peut se transmettre à la masse des humeurs. Le virus variolique se développe et meurt dans l'endroit où il a été déposé; tandis que s'il est repris en temps opportun,

et inoculé à des sujets qui n'ont eu ni la vaccine ni la variole, il se développe en eux avec tous les effets d'une infection générale et d'une petite vérole ordinaire.

Un fait récemment publié dans les journaux de médecine tendrait à faire croire que la vaccine, pratiquée chez une femme enceinte, étend ses effets au fruit de la conception. M. *Gauthier*, médecin à Septmoncel, venait de lire ce fait, lorsque l'occasion de le vérifier s'offrit à lui. Euphrosie-Benoît *Jeannin*, âgée de vingt-neuf ans, et déja mère de cinq enfans, était enceinte lorsqu'elle se fit vacciner. Elle eut une vaccine des plus belles et des plus régulières; et le virus recueilli sur ses bras procura de belles vaccinations. Deux mois après, elle accoucha de deux enfans, fille et garçon, tous deux vivans et bien portans. M. *Gauthier*, voulant savoir jusqu'à quel point la vaccine de la mère pouvait avoir influé sur les enfans, vaccina le garçon. Le vaccin s'étant développé dès la première insertion avec tous les caractères d'une véritable vaccine, cette épreuve, faite par M. *Gauthier*, démentit l'expérience qu'il voulait vérifier.

Non-seulement la vaccine préserve de la petite vérole, mais elle porte dans l'intérieur du corps un trouble, un mouvement dont on a cru remarquer de bons effets dans plusieurs maladies. Les observations faites à cet égard en 1823 sont fort analogues à celles des années précédentes, et si cette analogie leur ôte l'attrait de la nouveauté, elle doit ajouter à leur intérêt. Le principal vaccinateur de l'arrondissement de Rethel dit avoir vu

plusieurs sujets atteints de la coqueluche et de catarrhe pulmonaire, chez lesquels la vaccine a produit une amélioration très-sensible. M. *Pouveneau*, médecin à Gerçais, a vu une toux consécutive céder au même moyen.

M. *Pignot*, dont nous avons déja parlé, et M. *Buanes*, médecin à Argenton-Château, ont constaté les avantages de la vaccine sur les croûtes laiteuses ; d'autres en ont loué les effets contre les dartres et la fièvre quarte; d'autres ont été jusqu'à croire qu'elle pouvait être salutaire dans les taches de la peau vulgairement désignées sous le nom d'*envies*. M. *Petit*, officier de santé à Arynthod, a transmis à l'Académie l'histoire de deux enfans qui portaient, l'un au visage, et l'autre sur le cou, une de ces taches noirâtres, et dont la plus grande était large comme un écu de six francs. M. *Petit* ayant pratiqué dans le centre une ou deux piqûres vaccinales, les taches ont disparu en laissant après elles une cicatrice peu sensible.

On a beaucoup vanté les effets de la vaccine contre les scrophules. M. *Verdié*, médecin à Cahors, cite l'observation d'un enfant de douze ans, atteint d'un engorgement glandulaire au cou, qu'il fit disparaître complétement, en pratiquant, sur la tumeur même, plusieurs piqûres vaccinales assez rapprochées les unes des autres pour donner lieu à une forte inflâmmation. M. *Ménard*, médecin à Lunel, ne craint pas d'avancer qu'il a guéri de la teigne tous les enfans qu'il a vaccinés.

Le même observateur cite un fait encore plus extraordinaire. Il s'agit d'un enfant rachitique qui ne pouvait se

soutenir sur ses jambes à l'âge de trois ans, et qui marchait parfaitement quatre mois après avoir été vacciné. Enfin, M. *Bardon*, médecin à Tulle, pense qu'à mesure que la vaccine se répand, les autres phlegmasies cutanées perdent de leur fréquence et de leur intensité. Il assure qu'il est bien rare d'entendre dire qu'une personne soit morte de la rougeole ou de la scarlatine, tandis que, dans d'autres temps peu éloignés de nous, ces affections faisaient chaque année des ravages affreux sur quelques points du département de la Corrèze, et principalement dans le chef-lieu.

Cette observation est particulière à M. *Bardon;* celles qui précèdent sont communes à plusieurs médecins. Tous cependant n'ont pas des résultats également heureux à communiquer à l'Académie. M. *Ménard*, par exemple, si convaincu de l'efficacité de la vaccine dans les scrophules, doute qu'elle soit utile dans la coqueluche. M. *Pignot*, au contraire, proclame ses bienfaits dans la coqueluche, et ne dit rien des effets qu'elle produit dans les scrophules. Placée par sa position et par ses sentimens au-dessus de toutes les préventions et de toutes les influences, l'Académie se plaît à rendre une égale justice au zèle de tous ses correspondans; mais un excès de zèle nous porte quelquefois au-delà de la vérité. Nul doute que la vaccine ne puisse être salutaire dans quelques cas pathologiques par le mouvement fébrile qu'elle détermine; elle rentre à cet égard dans la classe des excitans : mais il faut se garder de croire qu'elle guérisse toujours ni la teigne,

ni les scrophules, ni aucune autre maladie. Plusieurs membres de l'Académie n'ont que trop souvent éprouvé le contraire. La vaccine n'est infaillible que contre la petite vérole; et c'est uniquement sous ce rapport que l'Académie la recommande à l'opinion publique.

Malgré les obstacles qu'elle a eus à surmonter, la vaccine est peut-être de toutes les découvertes celle dont les progrès ont été le plus rapides, soit que les effets en soient plus évidens, soit qu'elle ait paru dans un siècle plus éclairé. Il est en effet remarquable que c'est spécialement et presque uniquement dans la classe de la société où les lumières sont les plus rares, qu'on trouve le plus de préventions et de préjugés contre la vaccine. Là même, on en conteste peu la propriété préservative; mais on en révoque en doute l'utilité, et sur-tout l'innocuité.

Ceux qui n'admettent pas l'utilité de la vaccine, croient que la petite vérole porte dans les organisations une impression, un changement salutaire, suscité par la nature pour la purger de l'on ne sait quel principe malfaisant que nous apporterions tous en naissant, et seraient conséquemment très-fâchés d'en préserver leurs enfans. Ils ne savent pas que la petite vérole n'a paru que dans le huitième siècle, et que, si elle entrait réellement dans les vues de la nature, elle serait aussi ancienne que le monde.

Ceux qui reconnaissent l'utilité de la vaccine, sans en admettre l'innocuité, se persuadent que le virus

vaccin est susceptible de se combiner avec d'autres principes morbifiques, et d'introduire conséquemment dans l'économie des maladies quelquefois plus funestes que celles dont on cherche à la préserver. Telle est l'erreur répandue parmi les habitans du Jura ; erreur signalée par M. *Guyétand,* médecin à Lons-le-Saunier. Il est d'autant plus important de rassurer l'opinion publique à cet égard, que, de toutes les préventions élevées contre la vaccine, c'est peut-être la plus spécieuse, quoiqu'elle ne soit pas mieux fondée que les autres. Il est arrivé plusieurs fois que, involontairement ou à dessein, on a pris du virus vaccin sur des enfans infectés de la maladie vénérienne. Ce virus, inoculé à d'autres enfans, a produit ses effets ordinaires, sans aucun symptôme d'affection syphiltique. M. *Souilhac,* médecin à Saint-Céré, et M. *Duplan,* médecin à Tarbes, ont vu la vaccine marcher simultanément avec la petite vérole.

M. *Duplan,* ayant recueilli du fluide vaccin sur ces malades, a vacciné vingt-deux personnes de différens âges : le vaccin réussit parfaitement ; mais aucune n'éprouva la moindre atteinte de la variole, ni à la suite de l'expérience, ni plus tard, quoique plusieurs se soient exposées à la contracter, jusqu'à habiter la chambre occupée par des varioleux, et jusqu'à coucher à côté d'eux.

Si le virus vaccin recueilli sur des sujets atteints d'autres maladies contagieuses n'a jamais transmis ces maladies, à plus forte raison ne transmettra-t-il pas des affections incapables de se communiquer, comme les scrophules, &c.

Au reste, il en est de même de tous les virus, et la question était résolue par l'analogie, long-temps avant qu'elle ne le fût par l'expérience. Chaque virus transmet la maladie d'où il provient, et rien de plus, quel que soit d'ailleurs l'état du malade. Le virus syphilitique transmet la syphilis, le varioleux la variole, et ainsi de tous les autres. Mais on ne les a jamais vus se confondre ou se combiner, et donner lieu à des effets composés.

Tels sont, Monseigneur, les résultats des vaccinations de 1823. Quoique le nombre en soit plus considérable que celui des deux années précédentes (il s'est fait en 1823 trois cent quatre-vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-quatre vaccinations; en 1821, trois cent soixante-trois mille six cent quatre-vingt-douze; et en 1822, trois cent dix-sept mille six cent trente-neuf), il est loin d'égaler ce qu'il fut en 1811 et 1812, &c. L'Académie royale de médecine s'appliquera de plus en plus, par sa vigilance, à entretenir le fluide vaccin, et, par l'exactitude de sa correspondance, à bien mériter d'elle-même, de vous, Monseigneur, de la France entière, et de l'auguste Prince qui la gouverne, en faisant pénétrer dans tous les rangs de la société les bienfaits de l'une des plus heureuses découvertes dont l'esprit humain puisse s'honorer.

Il ne nous reste, Monseigneur, qu'à faire connaître

à votre Excellence, les noms des vaccinateurs qui nous ont paru les plus dignes d'obtenir les récompenses fondées par SA MAJESTÉ.

Les Membres de la Commission de vaccine,

MM. JADELOT, *president;* SÉDILLOT, FRANÇOIS, SALMADE, DÉSORMEAUX, GIRARD, MOREAU (de la Sarthe), DEMOURS, DENEUX, BARON, BAFFOS; MOREAU, *rapporteur.*

LU et APPROUVÉ par l'Académie royale de médecine, dans sa séance générale du 1.er juin 1824.

DUPUYTREN, *président annuel de l'Académie.*

E. PARISET, *Secrétaire.*

Pour copie conforme :

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine,

E. PARISET.

Paris, ce 5 juin 1824.

Arrêté de S. Exc. le Ministre de l'intérieur, portant institution de Prix en faveur des personnes qui ont fait le plus grand nombre de vaccinations et qui ont le plus contribué à la propagation de la Vaccine pendant l'année 1823.

Nous Ministre Secrétaire d'état au département de l'intérieur,

Vu la décision du Roi du 11 septembre 1822, portant fixation des encouragemens à accorder aux plus zélés vaccinateurs ;

Vu le rapport de l'Académie royale de médecine sur les travaux entrepris dans le cours de l'année 1823 pour la propagation de la vaccine,

Avons arrêté ce qui suit :

Art. 1.er

Les prix institués en faveur des personnes qui ont fait le plus grand nombre de vaccinations et qui ont le plus contribué à la propagation de la vaccine dans l'année 1823, sont décernés dans l'ordre suivant :

Le premier prix, de la valeur de *quinze cents francs*, sera partagé

Entre MM. Battut, médecin à Gelles (Puy-de-

Dôme, et BENOÎT, officier de santé à Grenoble (Isère).

Les deux seconds prix, de la valeur de *mille francs*, seront partagés,

1.° Entre MM. BARREY, médecin à Besançon (Doubs), et LANSARD, médecin à Loudéac (Côtes-du-Nord);

2.° Entre MM. DUPLAN, médecin à Tarbes (Hautes-Pyrénées), et LABESQUE, médecin à Agen (Lot-et-Garonne).

Les trois derniers prix, de la valeur de *cinq cents francs* chacun, seront partagés,

1.° Entre MM. NEDEY, médecin à Vesoul (Haute-Saone), et VILLENEUFVE, officier de santé à Tréguier (Côtes-du-Nord);

2.° Entre MM. FLAMAND, médecin à Lure (Haute-Saone), et GUITARD, médecin à Ancenis (Loire-inférieure);

3.° Entre MM. FOURÉ, médecin à Nantes (Loire-inférieure), et LAGIRALDIE, médecin à Aurillac (Cantal).

ART. 2.

Il sera accordé des médailles d'or, savoir :

A MM. COMPAGNY, médecin à Beaume (Doubs);
DUCASSE, chirurgien à Vignec (Hautes-Pyrénées);

MM. Faurichon, officier de santé à Saint-Pardoux (Dordogne) :

Fau, médecin à Lavelanet (Ariége);

Golfier, officier de santé à Saint-Brieux (Côtes-du-Nord);

Ménard, médecin à Lunel (Hérault).

Art. 3.

Des médailles d'argent seront décernées, savoir :

A MM. Audebert, chirurgien à Thouars (Deux-Sèvres);

Arnold, médecin à Haguenau (Bas-Rhin);

Bouton, officier de santé à Lectoure (Gers);

Barny, pharmacien à Limoges (Haute-Vienne);

M.me Beaussire, sage-femme à Châteaudun (Eure-et-Loir);

MM. Bécourt, médecin à Thann (Haut-Rhin);

Bénard, curé à Sagy (Seine-et-Oise);

Bernardy, médecin à Avignon (Vaucluse);

Bertrand, médecin à Cluny (Saone-et-Loire);

Bessard, médecin à Paimbœuf (Loire-inférieure);

Boissonnade, médecin à Mende (Lozère);

Bondeau, médecin à Arleuf (Nièvre);

MM. BONNY-PELLILEUX, médecin à Baugency (Loiret).

BOUCHER, médecin à Versailles (Seine-et-Oise);

BRETHEAU, médecin à Saint-Aignan (Loire-et-Cher);

BURCKHARD, médecin à Sarrebourg (Meurthe);

CANALE, officier de santé à Corte (Corse);

CAZALS, médecin à Adge (Hérault);

CAYREL, chirurgien à Toulouse (Haute-Garonne);

CHARROPPIN, officier de santé à Pons (Charente-inférieure);

CHAMPENOIS, officier de santé à Liard (Ardennes);

CHARTROULLE, officier de santé à Champagnac (Dordogne);

CATEL, médecin à Saint-Dizier (Haute-Marne);

CAUNEILLE, officier de santé à Quillan (Aude);

COMMOY, officier de santé à Morez (Jura).

CONOR, officier de santé à Châtelaudrun (Côtes-du-Nord);

CORDÈRE-LACAN, officier de santé à Massoules (Lot-et-Garonne);

COULON, officier de santé à Champigny-le-Sec (Vienne);

CRUÉGE, médecin à Crandelles (Cantal);

MM. DASPET, chirurgien à Saint-Béat (Haute-Garonne);

DAVEAUX, officier de santé à Confolens (Charente);

DECERF, médecin à Lachâtre (Indre);

DEMORTAIN, médecin à Lille (Nord);

DERIBIER, maire à Ides (Cantal);

DESTOR, officier de santé à Siorac (Dordogne);

DRUGE, médecin à Vienne (Isère);

DUBOSQ, médecin à Lesneven (Finistère);

DUCROS, médecin à Marseille (Bouches-du-Rhône;

DUGAT, médecin à Orange (Vaucluse);

DUMESTRE, médecin à Tarbes (Hautes-Pyrénées);

DUMOULIN, officier de santé à Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or);

DUMONT, médecin à Commercy (Meuse);

DUMONT, chirurgien à Bernay (Eure);

ESCUDIÉ, chirurgien à Reillagnet (Lot);

EYMEOUD, médecin à Corps (Hautes-Alpes);

FAILLE, officier de santé à Amagne (Ardennes);

FICHOT, médecin à Auxonne (Côte-d'Or);

FOURNIER cadet, officier de santé à Couiza, (Aude);

FLAHAULT, médecin à Bailleul (Nord);

MM. FUGÈRE, médecin à Allègre (Haute-Loire);

FUSIBAY, chirurgien à Bellac (Haute-Vienne) ;

GALZAIN, chirurgien à Pontivy (Morbihan);

GARRAUD, officier de santé à Pont-de-Vaux (Ain);

GIGAUD, chirurgien à Pontcroix (Finistère);

GILLET, médecin à Melun (Seine-et-Marne) ;

GODRANT, officier de santé à Vailly (Aisne);

GRADIT, officier à Catillon (Ariége) ;

GRAND-CLÉMENT, officier de santé à Molinges (Jura)

GRÉGOIRE, chirurgien à la Voulte (Ardèche) ;

HUTIN, médecin à Joinville (Haute-Marne) ;

JACQUINET, chirurgien à Avize (Marne) ;

JAMAIN, médecin à Monthou (Charente) ;

JOYEUX, médecin à Privas (Ardèche) ;

LARTIGUE, officier de santé à Habas (Landes) ;

LATHIL - THIMÉCOURT, médecin à Trévoux (Ain) ;

LECOMTE, médecin à Neufchâteau (Vosges) ;

LEMAIRE, médecin à Bourges (Cher) ;

LEMAIRE, médecin à Mondoubleau (Loir-et-Cher) ;

M.me LESCOPS, sage-femme à Bothos (Côtes-du-Nord) ;

MM. Leseigneur, médecin à Saint-Valery-en-Caux (Seine-inférieure) ;

Lotz, médecin à Saint-Dié (Vosges) ;

Lyonne, chirurgien à la Tour-du-Pin (Isère) ;

M.me Maillet, sage-femme à Vannes (Morbihan) ;

MM. Morin, officier de santé à Void (Meuse) ;

Martin-Barbier, officier de santé à Francastel (Oise) ;

Mavré, médecin à Soissons (Aisne) ;

Nollet, officier de santé à Nancy (Meurthe) ;

Pautrier, officier de santé à Barcelonnette (Basses-Alpes) ;

Petit, médecin à Bléneau (Yonne) ;

Pignot, médecin à Issoudun (Indre) ;

Piédelièvre, médecin à Notre-Dame-de-Fresne (Eure) ;

Poumier, médecin à Savenay (Loire-inférieure) ;

Pourcelot père, médecin à Vauclusotte (Doubs) ;

Puzenat, chirurgien à Digoin (Saone-et-Loire) ;

Rabbé, officier de santé à Quelaines (Mayenne) ;

Raillon, officier de santé à Libourne (Gironde) ;

Raynaud, médecin à Montauban (Tarn-et-Garonne) ;

Rebol, officier de santé à Lescar (Basses-Pyrénées) ;

Rieffel, médecin à Dampierre (Haute-Saone) ;

MM. ROCHER, officier de santé à Montendre (Charente-inférieure);

REGAMBERT, officier de santé à Réalville (Tarn-et-Garonne);

M.me SABATIER, sage-femme à Muroles (Puy-de-Dôme);

MM. SERÉE, officier de santé à Ariette (Basses-Pyrénées);

SCHMITT, médecin à Bischwiller (Bas-Rhin);

SOHLER, médecin à Altkirch (Haut-Rhin);

Les Sœurs de Sainte-Félicité, à Metz (Moselle);

MM. SUGIER, médecin à Croupières (Puy-de-Dôme);

VERDIÉ, chirurgien à Cahors (Lot);

VILLAN, officier de santé à Bries (Hautes-Alpes);

ZINCK, officier de santé à Saint-Avold (Moselle).

Paris, le 12 Juin 1824.

Signé CORBIÈRE.

Pour ampliation:

Le Conseiller d'état Secrétaire général,

Signé BARON CAPELLE.

TABLEAU

Des Vaccinations pratiquées en 1823 dans les divers départemens du Royaume, et des Dépenses qu'elles ont occasionnées.

3.e DIVISION.

BUREAU DES HOSPICES.

EXERCICES 1823.

MINISTÈRE DE

TABLEAU des Vaccinations pratiquées en et des Dépenses

DÉPARTEMENS.	POPULATION.	NOMBRE des naissances.	NOMBRE des vaccinations.	NOMBRE des sujets atteints de la petite vérole.	NOMBRE des défigurés ou infirmes.	NOMBRE des morts de la petite vérole.	RAPPORT DES VACCINATIONS aux naissances.
Ain.....	//	10,858.	1,568.	16.	//	//	1 sur 5.
Aisne.....	//	3,635.	4,543	//	//	//	1/7.e en sus.
Allier.....	//	//	//	//	//	//	//
Alpes (Basses)...	//	4,824.	2,193	79.	7.	12.	1 sur 2.
Alpes (Hautes)...	//	4,212.	4,629.	116.	4.	10.	1/3 en sus.

'INTÉRIEUR.

'23 dans les divers départemens du Royaume, 'elles ont occasionnées.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds communaux.	TOTAL.	DATES des LETTRES des Préfets.	OBSERVATIONS.
Garraud, officier de santé... *Latil-Thimécourt*, médecin... *Guinet*, officier de santé.... *Martel*, médecin.....	//	//	//	//	25 mai 1824.	
Mavré, médecin..... *Gaudran*, officier de santé.. *Morin*, chirurgien..... *Fleury*, officier de santé.....	//	//	//	//	10 avril 1824.	
....	//	//	//	//	z	
Paultrier, officier de santé... *Feraudi*, médecin..... *Clarion*, officier de santé.... *Buès*, idem.....	//	//	//	//	25 avril 1824.	
Villan, officiers de santé.... *Eyméoud*. médecin..... *Œuf*, idem..... *Bernard*, officier de santé...	//	//	//	//	20 mars 1824.	

DÉPARTEMENS.	POPULATION.	NOMBRE des naissances.	NOMBRE des vaccinations.	NOMBRE des sujets atteints de la petite vérole.	NOMBRE des défigurés ou infirmes.	NOMBRE des morts de la petite vérole.	RAPPORT DES VACCINATIONS aux naissances.
Ardèche.....	//	10,639.	3,898.	139.	5.	15.	2 sur 5.
Ardennes.....	//	9,052.	6,547.	1.	1.	1.	3 — 5.
Ariége.....	//	7,330.	3,539.	174.	11.	23.	2 — 4.
Aube.....	//	//	//	//	//	//	//
Aude.....	//	8,176.	1,740.	//	//	//	1 — 4.
Aveyron.....	//	//	//	//	//	//	//
Bouches-du-Rhône.	//	9,554.	8,298.	1,202.	15.	119.	4 — 5.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds communaux.	TOTAL.	DATES des LETTRES des Préfets.	OBSERVATIONS.
Joyeux, médecin..... *Grégoire*, chirugien..... *Embry*, médecin..... *Feuillade*, idem.....	//	//	//	//	25 mars 1824.	
Faille, officier de santé..... *Champenois*, chirurgien..... *Labesse*, médecin..... *Bollot*, officier de santé.....	//	//	//	//	26 mars 1824.	
Fau, médecin..... *Gradit*, officier de santé.....	//	//	//	//	24 mars 1824.	
....	//	//	//	//	//	
Cauneille, officiers de santé.. *Fournier* aîné, idem..... *Fournier* cadet, idem..... *Ormière*, idem.....	//	//	//	//	3 avril 1824.	
....	//	//	//	//	//	
Ducros, médecin..... *Aubanel*, idem..... *Omer*, idem..... *Hermelin*, officier de santé..	//	//	//	//	1.er avril 1824.	

DÉPARTEMENS.	POPULATION.	NOMBRE des naissances.	NOMBRE des vaccinations.	NOMBRE des sujets atteints de la petite vérole.	NOMBRE des défigurés ou infirmes.	NOMBRE des morts de la petite vérole.	RAPPORT DES VACCINATIONS aux naissances.
Calvados.....	//	//	//	//	//	//	//
Cantal.....	//	6,812.	5,058.	77.	//	2.	2 sur 3.
Charente.....	//	9,458.	4,659.	2.	//	//	2 — 4.
Charente-inférieure	//	8,067.	6,568.	87.	1.	3.	3 — 4.
Cher.....	//	1,750.	1,173.	//	6.	5.	1/9.e de moins.
Corrèze.....	//	//	//	//	//	//	//
Corse.....	//	4,907.	142.	2.	//	//	1 — 40.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds communaux.	TOTAL.	DATES des LETTRES des Préfets.	OBSERVATIONS.
.....	//	//	//	//	//	
.....						
.....						
.....						
Lagiraldie, médecin.....	//	//	//	//	8 avril 1824.	
Cruège, idem.....						
Deribier, maire.....						
Savignac, officier de santé...						
Davaux, officier de santé....	//	//	//	//	29 mars 1824.	
Jamain, médecin.....						
Veyret, officier desanté.....						
Parat-Desroches, idem.....						
Rocher, officier de santé...	//	//	//	//	15 mai 1824.	
Charroppin, idem.....						
Pros, idem.....						
Roblin, idem.....						
Lemaire, médecin.....	//	//	//	//	18 mars 1824.	
Moreau, femme *Bellingué*, sage-femme.....						
Lasne, femme *Tixier*, idem..						
Lenoir, officier de santé.....						
.....	//	//	//	//	//	
.....						
.....						
.....						
Canale, officier de santé....	//	//	//	//	31 mars 1824.	
Loviconi, médecin.....						
.....						
.....						

DÉPARTEMENS.	POPULATION.	NOMBRE des naissances.	NOMBRE des vaccinations.	NOMBRE des sujets atteints de la petite vérole.	NOMBRE des défigurés ou infirmes.	NOMBRE des morts de la petite vérole.	RAPPORT DES VACCINATIONS aux naissances.
Côte-d'Or.....	358,148.	10,786.	8,230.	78.	24.	9.	4 sur 5.
Côtes-du-Nord....	//	20,279.	22,618.	453.	3.	49.	1/10.e en sus.
Creuse.....	//	//	//	//	//	//	//
Dordogne.....	//	//	9,419.	300.	50.	15.	//
Doubs.....	//	7,830.	5,866.	29.	2.	9.	3 — 4.
Drôme.....	//	//	//	//	//	//	//
Eure.....	//	10,575.	9,000.	60.	10.	//	4 — 5.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds communaux.	TOTAL.	DATES des LETTRES des Préfets.	OBSERVATIONS.
Dumoulin, officier de santé. *Fichot*, médecin..... *Armier*, officier de santé..... *Ducrot*, idem.....	//	//	//	//	23 avril 1824.	
Lansard, médecin..... *Villeneufve*, officier de santé.. *Golfier*, idem..... *Lescops*, sage-femme.....	//	//	//	//	27 mars 1824.	
.....	//	//	//	//	//	
Faurichon, officier de santé... *Destor*, idem..... *Chartroulle*, idem..... *Desnoix*, chirurgien.....	//	3,000f	//	3,000f	1.er avril 1824.	
Barrey, médecin..... *Compagny*, idem..... *Pourcelot*, idem..... *Duloche*, idem.....	//	//	//	//	1.er mai 1824.	
.....	//	//	//	//	//	
Piédelièvre, médecin..... *Dumont*, chirurgien..... *Bougarel*, médecin..... *Troussel*, desservant.....	//	//	//	//	14 mai 1824.	

DÉPARTEMENS.	POPULATION.	NOMBRE des naissances.	NOMBRE des vaccinations.	NOMBRE des sujets atteints de la petite vérole.	NOMBRE des défigurés ou infirmes.	NOMBRE des morts de la petite vérole.	RAPPORT DES VACCINATIONS aux naissances.
Eure-et-Loir.....	//	8,075.	1,931.	22.	1.	1.	1 sur 4.
Finistère.....	//	//	8,663.	//	//	//	//
Gard.....	//	//	//	//	//	//	//
Garonne (Haute).	//	12,070.	5,080.	362.	29.	92.	3 — 6.
Gers.....	//	6,887.	6,829.	663.	78.	92.	La presque totalité.
Gironde.....	//	3,921.	4,511.	94.	8.	6.	1/3 en sus.
Hérault.....	//	10,722.	8,204.	14.	30.	//	4 sur 5.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds communaux.	TOTAL.	DATES des LETTRES des Préfets.	OBSERVATIONS.
M.lle *Beaussire*, sage-femme. M.me *Hetzel*, idem..... *Préhu*, officier de santé.... *Deshayes*, médecin.....	//	//	//	//	24 mars 1824.	
Gigaud, chirurgien..... *Dubosq*, médecin..... *Rosec-Maisonneuve*, chirurgien. *Bavay*, idem.....	//	//	//	//	27 mars 1824.	
.....	//	//	//	//	//	
Cayrel, chirurgien..... *Daspet*, idem..... *Soulerat*, idem..... *Vives*, idem.....	//	//	//	//	17 mars 1824.	
Carreté, chirurgien..... *Boutan*, officier de santé.... *Dautour*, idem..... *Escalas*, idem.....	//	//	//	//	9 avril 1824.	
Raillon, officier de santé..... *Abeillé*, chirurgien..... *Lesnier*, officier de santé.... *Laburthe*, chirurgien.....	//	//	//	//	1.er avril 1824.	
Ménard, médecin..... *Cazals*, idem..... *Damian*, idem.....	//	//	//	//	9 avril 1824.	

DÉPARTEMENS.	POPULATION.	NOMBRE des naissances.	NOMBRE des vaccinations.	NOMBRE des sujets atteints de la petite vérole.	NOMBRE des défigurés ou infirmes.	NOMBRE des morts de la petite vérole.	RAPPORT DES VACCINATIONS aux naissances.
Ille-et-Vilaine.....	//	//	//	//	//	//	//
Indre.....	//	6,210.	2,681.	60.	//	4.	2 sur 3.
Indre-et-Loire.....	//	//	//	//	//	//	//
Isère.....	//	17,602.	12,760.	14.	//	//	6 — 8.
Jura.....	//	8,365.	5,425.	20.	1.	3.	3 — 4.
Landes.....	//	8,708.	3,694.	891.	//	//	1 — 4.
Loir-et-Cher.	//	7,614.	4,100.	272.	30.	45.	2 — 4.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds communaux.	TOTAL.	DATES des LETTRES des Préfets.	OBSERVATIONS.
.....	//	//	//	//	//	
Decerf, médecin.....	//	//	//	//	30 avril 1824.	
Pignot, idem.....						
Rigodin, idem.....						
Canet, officier de santé.....						
.....	//	//	//	//	//	
Benoît, officier de santé.....	1,400	//	//	1,400.	22 mars 1824.	
Lyonne, chirurgien.....						
Druge, médecin.....						
Lerat, idem.....						
Commoy, officier de santé....	//	//	//	//	29 mars 1824.	
Grand-Clément, idem.....						
Guyétant, médecin.....						
Maynier, idem.....						
Lartigue, officier de santé...	//	//	//	//	2 avril 1824.	
Dupoy, médecin.....						
Lafage, chirurgien.....						
Duboseq, médecin.....						
Brétheau, médecin.....	//	//	//	//	10 avril 1824.	
Lemaire, idem.....						
Macquaire, chirurgien.....						
Guérard, médecin.....						

DÉPARTEMENS.	POPULATION.	NOMBRE des naissances.	NOMBRE des vaccinations.	NOMBRE des sujets atteints de la petite vérole.	NOMBRE des défigurés ou infirmes.	NOMBRE des morts de la petite vérole.	RAPPORT DES VACCINATIONS aux naissances.
Loire.....	//	//	//	//	//	//	//
Loire (Haute)....	//	//	488.	//	//	1.	//
Loire-inférieure...	//	12,755.	9,584.	31.	7.	1.	5 sur 6.
Loiret.....	//	9,652.	4,532.	85.	//	//	2 — 4.
Lot.....	//	7,240.	2,387.	50.	2.	7.	2 — 4.
Lot-et-Garonne...	//	8,036.	5,465.	97.	14.	11.	3 — 4.
Lozère.....	//	4,040.	782.	//	//	//	1/3 en sus.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds communaux.	TOTAL.	DATES des LETTRES des Préfets.	OBSERVATIONS.
.....	//	//	//	//	//	
.....						
.....						
.....						
Frugère, médecin.....	//	//	//	//	27 mars 1824.	
Les Sœurs hospitalières.....						
.....						
.....						
Gultard, médecin.....	//	//	//	//	31 mars 1824.	
Fouré, idem.....						
Poumier, idem.....						
Bessard, idem.....						
Bonny-Pellieux, médecin....	//	//	//	//	21 avril 1824.	
Thion, chirurgien.....						
Landellé, médecin.....						
Desmoulins, idem.....						
Escudié, chirurgien.....	//	//	//	//	29 mars 1824.	
Verdié, idem.....						
Aufrin fils, idem.....						
Souilhac, médecin.....						
Labesque, médecin.....	//	//	//	//	31 mars 1824.	
Codère-Lacan, officier de santé.						
Feuillerade, médecin.....						
Villeréal de Lassagne, idem..						
Boissonnade, médecin.....	//	//	//	//	23 avril 1824.	
Benoît, idem.....						
... .						
.....//						

DÉPARTEMENS.	POPULATION.	NOMBRE des naissances.	NOMBRE des vaccinations.	NOMBRE des sujets atteints de la petite vérole.	NOMBRE des défigurés ou infirmes.	NOMBRE des morts de la petite vérole.	RAPPORT DES VACCINATIONS aux naissances.
Maine-et-Loire. . .	//	//	//	//	//	//	//
Manche.	//	//	//	//	//	//	//
Marne.	//	9,435.	4,986.	57.	7.	3.	2 sur 5.
Marne (Haute). . .	//	6,714.	3,199.	//	//	//	2 — 3.
Mayenne.	//	//	3,200.	800.	95.	50.	//
Meurthe.	//	12,955.	10,445.	36.	//	//	5 — 6.
Meuse.	//	9,447.	15,803.	92.	//	//	1/6.e en sus.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds communaux.	TOTAL.	DATES des LETTRES des Préfets.	OBSERVATIONS.
.....	//	//	//	//	//	
.....	//	//	//	//	//	
Jacquinet, chirurgien..... *Maron*, idem..... *Rambaud*, médecin..... *Picard*, idem.....	//	//	//	//	13 avril 1824.	
Hutin, médecin..... *Catel*, idem..... *Girard*, chirurgien..... *Lefèbre*, médecin.....	//	//	//	//	30 avril 1824.	
Rabbé, officier de santé.... *Sauvé*, médecin..... *Troubat*, chirurgien..... *Lamare*, idem.....	//	//	//	//	6 avril 1824.	
Nollet, officier de santé..... *Burckhard*, médecin..... *Deschamps*, idem..... *Gueury*, chirurgien.....	//	//	6,000f	6,000f	24 mai 1824.	
Dumont, médecin..... *Morin*, officier de santé.... *Lefèbre*, médecin ..... *Bougon*, idem.....	//	//	//	//	30 mars 1824.	

DÉPARTEMENS.	POPULATION.	NOMBRE des naissances.	NOMBRE des vaccinations.	NOMBRE des sujets atteints de la petite vérole.	NOMBRE des défigurés ou infirmes.	NOMBRE des morts de la petite vérole.	RAPPORT DES VACCINATIONS aux naissances.
Morbihan.....	//	14,519.	2,439.	155.	52.	14.	2 sur 7.
Moselle.....	//	8,900.	10,264.	32.	1.	8.	1/4 en sus.
Nièvre.....	//	9,147.	4,760.	63.	12.	17.	2 sur 4.
Nord.....	//	31,138.	18,813.	2,947.	271.	342.	Plus de moitié
Oise.....	//	//	1,065.	//	//	//	//
Orne.....	//	//	//	//	//	//	//
Pas-de-Calais.....	//	//	//	//	//	//	//

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds communaux.	TOTAL.	DATES des LETTRES des Préfets.	OBSERVATIONS.
Galzain, chirurgien..... M.me *Maillet*, sage-femme.. *Julien*, officier de santé.... *Clotin*, médecin.....	//	//	//	//	26 mars 1824.	
es sœurs de Sainte-Félicité. *inck*, officier de santé..... *oldé*, idem..... *oël*, idem.....	//	//	//	//	24 mars 1824.	
ondeau, médecin..... *oubeau*, chirurgien..... *oniol*, médecin..... *lissard*, chirurgien.....	//	//	//	//	25 mars 1824.	
ahault, médecin..... *emertain*, idem..... *ibon*, officier de santé.... *avis*, idem.....	//	//	//	//	26 mars 1824.	
Martin-Barbier, officier de santé..... *nglois*, chirurgien..... *Arnault*, officier de santé..	//	//	//	//	9 avril 1824.	
....	//	//	//	//	//	
....	//	//	//	//	//	

DÉPARTEMENS.	POPULATION.	NOMBRE des naissances.	NOMBRE des vaccinations.	NOMBRE des sujets atteints de la petite vérole.	NOMBRE des défigurés ou infirmes.	NOMBRE des morts de la petite vérole.	RAPPORT DES VACCINATIONS aux naissances.
Puy-de-Dôme....	//	17,596.	14,033.	135.	77.	49.	7 sur 8.
Pyrénées (Hautes).	//	6,164.	4,344.	182.	7.	20.	2 — 3.
Pyrénées (Basses).	//	6,527.	7,867.	133.	3.	30.	1/7.e en sus.
Pyrénées-orient.es..	//	//	//	//	//	//	//
Rhin (Bas).....	//	17,521.	15,505.	//	//	//	7 sur 8
Rhin (Haut)....	//	13,822.	9,025.	104.	//	//	5 — 6
Rhône.....	//	//	//	//	//	//	//

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds communaux.	TOTAL.	DATES des LETTRES des Préfets.	OBSERVATIONS.
Battut, médecin..... *Sugier*, idem..... M.me *Sabatier*, sage-femme. *Boutarel*, officier de santé...	//	962f 72c	//	962f 72c	30 mars 1824.	
Duplan, médecin..... *Ducasse*, chirurgien..... *Dumestre*, médecin..... *Balentie*, idem.....	//	//	//	//	24 mai 1824.	
Serée, officier de santé..... *Rebol*, idem..... *Duteits*, idem..... *Salaberry*.....	//	//	//	//	4 avril 1824.	
....	//	//	//	//	//	
Schmitt, médecin..... *Arnold*, idem..... *Lyon*, idem..... *Salathé*, idem.....	//	//	//	//	1.er avril 1824.	
Sohler, médecin..... *Bécourt*, idem..... *Kauffmann*, chirurgien..... *Richard*, médecin.....	//	//	//	//	27 mars 1824.	
....	//	//	//	//	//	

DÉPARTEMENS.	POPULATION.	NOMBRE des naissances.	NOMBRE des vaccinations.	NOMBRE des sujets atteints de la petite vérole.	NOMBRE des défigurés ou infirmes.	NOMBRE des morts de la petite vérole.	RAPPORT DES VACCINATIONS aux naissances.
Saone (Haute)...	//	10,243.	4,461.	230.	//	9.	3 sur 5.
Saone-et-Loire....	//	17,000.	9,093.	980.	51.	105.	5 — 8.
Sarthe.....	//	//	//	//	//	//	//
Seine.....	//	//	//	//	//	//	//
Seine-inférieure...	//	//	//	//	//	//	//
Seine-et-Marne....	//	8,231.	6,507.	571.	69.	46.	3 — 4.
Seine-et-Oise.....	//	11,448.	9,059.	600.	62.	101.	4 — 6.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds communaux.	TOTAL.	DATES des LETTRES des Préfets.	OBSERVATIONS.
Nedey, médecin..... *Flamand*, idem..... *Rieffel*, idem..... *Gousset*, idem.....	//	//	//	//	24 mars 1824.	
Puzenat, chirurgien..... *Bertrand*, médecin..... *Pézerat*, idem..... *Berthier*, chirurgien.....	//	//	//	//	6 avril 1824.	
.....	//	//	//	//	//	
.....	//	//	//	//	//	
Leseigneur, médecin.....	//	//	//	//	//	
Gillet, médecin..... *Gallot*, idem..... *De Beauregard*, idem..... *Guillon*, idem.....	//	//	//	//	31 mars 1824.	
Bénard, curé..... *Boucher*, médecin..... *Petit-Édouard*, idem..... *Mollard*, idem.....	//	4,000f	//	4,000f	31 mars 1824.	

DÉPARTEMENS.	POPULATION.	NOMBRE des naissances.	NOMBRE des vaccinations.	NOMBRE des sujets atteints de la petite vérole.	NOMBRE des défigurés ou infirmes.	NOMBRE des morts de la petite vérole.	RAPPORT DES VACCINATIONS aux naissances.
Sèvres (Deux)...	//	7,284.	6,012.	1.	//	//	3 sur 4.
Somme.....	//	//	//	//	//	//	//
Tarn.....	//	//	//	//	//	//	//
Tarn-et-Garonne..	//	5,759.	4,063.	500.	68.	40.	2 — 3.
Var.....	//	//	//	//	//	//	//
Vaucluse.....	//	8,185.	6,321.	390.	46.	56.	3 — 4.
Vendée.....	//	//	//	//	//	//	//

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds communaux.	TOTAL.	DATES des LETTRES des Préfets.	OBSERVATIONS.
Audebert, chirurgien.....						
Audouin, officier de santé...	//	//	//	//	27 mars 1824.	
Pulustre, idem.....						
Cochard, idem.....						
.....						
.....	//	//	//	//	//	
.....						
.....						
.....						
.....	//	//	//	//	//	
.....						
.....						
Raynaud, médecin.....						
Regambert, officier de santé.	//	2,000f	//	2,000f	6 avril 1824.	
Sales, idem.....						
Cogoreux, médecin.....						
.....						
.....	//	//	//	//	//	
.....						
.....						
Dugat, médecin.....						
Bernardy, idem.....	//	//	//	//	31 mars 1824.	
Martin, officier de santé...						
Fabris dit *Sauvan*, idem....						
.....						
.....	//	//	//	//	//	
.....						
.....						

DÉPARTEMENS.	POPULATION.	NOMBRE des naissances.	NOMBRE des vaccinations.	NOMBRE des sujets atteints de la petite vérole.	NOMBRE des défigurés ou infirmes.	NOMBRE des morts de la petite vérole.	RAPPORT DES VACCINATIONS aux naissances.
Vienne.....	//	2,621.	1,913.	//	//	//	1 sur 2.
Vienne (Haute)..	//	8,561.	5,083.	841.	8.	49.	2 — 4.
Vosges.....	//	11,374.	6,220.	//	//	//	3 — 5.
Yonne.....	//	//	//	//	//	//	//
TOTAUX...	.....	221,538.	388,584.	12,329.	1,173.	1,473.	.....

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds communaux.	TOTAL.	DATES des LETTRES des Préfets.	OBSERVATIONS.
Coulon, officier de santé.... *Maurat*, idem..... *Perrin*, idem..... *Lapinière*, médecin.....	//	//	//	//	25 avril 1824.	
Fusibay, chirurgien..... *Barny*, pharmacien..... *Roux*, chirurgien..... *Plaignaud*, médecin.....	//	//	//	//	//	
Lecomte, médecin..... *Lotz*, idem..... *Guillemin*, officier de santé.. *Hadre*, idem.....	//	//	//	//	25 mars 1824.	
Petit, médecin.....	//	//	//	//	//	
.....	....	9,962f 72c	6,000f	16,962f 72c		